

Rapport

Générale

colonial

Rapport n° 31 décembre 1941 Rapport sur la situation, au 31 décembre 1939, des Travaux exécutés à la Côte française des Somalis à l'aide des fonds d'emprunt

n° 31

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 décembre 1941

Numéro JO
n° 535 du 30/06/1941

Date du numéro
30 juin 1941

TEXTE INTÉGRAL

I. PROGEAN ME DES TRAVAUX FIXÉ PAR LA LOI DU 20

- Ali-Sabieh
- frontière. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt : 3.616.678 francs. C. — l'Urbanisme. Dépenses autorisées : 3.700.000 francs. Aménagement des artères urbaines, desserte des terre-pleins du port. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur le fonds d'emprunt : 700.529 fr. 37. D. — Hygiène et assistance. Dépenses autorisées : 2.340.000 francs. Etudes de l'assainissement et protection contre les crues de l'Ambouli, du village indigène à Djibouti. Construction de bâtiments sanitaires. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt : 903.483 fr. 09. E. — Bâtiments administratifs. Dépenses autorisées : 2.225.000 francs. Bâtiments pour la T. S. F., la météorologie. Logements de fonctionnaires. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt : 2.225.000 francs. F. — Bâtiments militaires. Dépenses autorisées : 4.500.000 francs. Constructions à usage de bureaux et de logements. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt : 4.068.802 fr. 90. G. — Hydraulique. Dépenses autorisées : 1.500.000 francs. Forages pour recherches d'eau. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt : 818.402 fr. 86. H. Aviation. Dépenses autorisées : 1 million de francs. Installation d'aérodrome civil. Amélioration de terrains. Dépenses faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt : 391.076 fr. 04.

IV. Total DES DÉPENSES autorisées fin 1939 : 9,265.000 francs.

V. Total DES DÉPENSES faites au 31 décembre 1939 sur les fonds d'emprunt 32.687.140 fr. 17.